



Commission Départementale des Courses Hors-Stade – 06  
**Comité Départemental d'Athlétisme Alpes-Maritimes**  
Parc Charles Ehermann -155 route de Grenoble 06200 Nice  
**Site : [www.cdchs06.com](http://www.cdchs06.com)**

## Procès-Verbal de la réunion de Bureau du 18 juin 2010

Présents : Antoine Cau, Jean-Jacques Berthuly, Michèle Dalmasso, Eddie Degiovanni, G. Lombard, A. Ferretti, M. Gilbert Manzi, Mme Joëlle Marchi, Jocelyne Suarez

Absents excusés : Andy Godwin

Invités : Serge Lopez (représentant société Sportips)

Début de Séance 19h

Monsieur Serge Lopez nous présente sa société (sportips.fr) et nous propose un contrat passerelle en partage (personnel en 18 et 25 ans) pour 100€ par mois environ.

Société proposant certaines prestations – inscriptions des courses sur son site – inscriptions en ligne, résultats, publicité multimédia, aide aux organisateurs..... A réfléchir

### Dossiers Traités :

Trail de la Colmiane	27/06/2010	Avis réservé
Foulées Biotaises	04/07/2010	
Touët sur Var	10/07/2010	
Les Monts d'Azur	14/07/2010	
Course de Thiery	18/07/2010	
Andon Caille	07/08/2010	
Grand Prix de la montagne Auron	15/08/2010	
Course du Louch	22/08/2010	
Col de Braus	11/09/2010	

Courses annulées : Sospel 22/08/2010 – Gambade de la forêt 06/06/2010 et Toi et Moi

Trail nocturne du Conseil Général (12 ou 14 km) à la Colmiane dans le cadre des journées verticales le 02/10/2010

Il est à noter que ce trail n'a pas été inscrit au calendrier de la CDCHS 06 et nous demandons à ce qu'il soit fait le nécessaire pour la prochaine édition l'an prochain.

Il a été demandé à la CDCHS de faire partie intégrante de ce trail : nos attributions seront : préparation du dossier pour la préfecture, les inscriptions, l'informatique et classement.

Conseil sécurité : il faut revoir la fiche de contrôle.

Dans le règlement (personnel) des organisateurs de trails la mention OBLIGATOIRE au lieu de CONSEILLE devrait être mentionnée suivant la distance, le dénivelé, l'horaire de départ des trails.

Les représentants du Conseil Sécurité souhaiteraient organiser une réunion entre la Préfecture et la DDJS afin d'unifier les avis.

D'autre part, les représentants du Conseil Sécurité de la CDCHS rappellent aux organisateurs qu'ils sont sur le terrain uniquement pour vous aider et conseiller et en aucun cas pour vous décourager. Aucun compte rendu écrit ne sera remis à l'organisateur.

Pour le Trail de l'Escarène, Mme Sarradelle en a été avisée verbalement.

### Challenges Route – Trail-Nature : à jour

Les résultats doivent être envoyés à notre Webmaster et pour les Trails une copie au CG 06

### Trésorerie : à jour

La subvention du Conseil Général (4000 €) pour le Challenge Trail-Nature nous a été versée. Les 1000 € restant en fin de saison.

### Course du Calendrier – CDCHS 06 :

Les inscriptions se feront sur le site de la CDCHS et par téléphone au Comité : 04 93 71 86 05 uniquement.

Un devis est demandé au Spiridon pour le chronométrage.

Jean-Jacques est chargé (responsable) de trouver des signaleurs (20 environ)

Antoine est chargé (responsable) de trouver des sponsors et des lots

Joëlle doit contacter le fournisseur des sacs et de demander le devis définitif.

Gilbert se charge de toute la structure départ – arrivée.

### Divers :

Revoir la convention avec Promanim – il a été remarqué que sur certaines courses le calendrier de la CDCHS n'y était pas.

Fin de la réunion 20h30 – prochaine réunion le 20 juillet 2010 à Bar sur Loup chez Antoine.

Joëlle Marchi

André Ferretti

Secrétaire

Président

Parc Des Sports Charles Ehrmann – 155 route de Grenoble – 06200 Nice – Fax – 04 93 21 64 94 – **Tél. 04 93 71 86 05**

e-mail : [cd06chs@aol.com](mailto:cd06chs@aol.com) – [aroms@neuf.fr](mailto:aroms@neuf.fr)